

Affaires courantes

LES DEMANDES D'EXPATRIÉS VOLONTAIRES

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions conformes à l'article 36 du Règlement. La première est signée par 132 habitants de la région de Kitchener—Waterloo qui demandent au gouvernement d'accélérer le traitement des demandes en suspens des milliers d'expatriés volontaires de l'Europe de l'Est qui sont venus au Canada dans le cadre du programme des expatriés volontaires.

La deuxième pétition est signée par des milliers de Canadiens et mon collègue de Markham—Whitchurch—Stouffville ayant lu son objet, je ne la relirai pas.

LA FISCALITÉ

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui, la première signée par environ 1 000 habitants de la circonscription de Moose Jaw—Lake Centre qui demandent au gouvernement de mettre fin à ses politiques économiques insensées et surtout de demander au gouvernement de retirer la taxe sur les produits et services et de proposer une vraie réforme fiscale qui serait progressive et juste pour tous les Canadiens.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Ma deuxième pétition est signée par environ 100 cultivateurs de la Saskatchewan qui s'inquiètent beaucoup de l'avenir de la Commission canadienne du blé. Ils prient le gouvernement de placer l'avoine sous la compétence de cette commission et de donner à l'avoine et à l'orge la même protection que celle dont le blé bénéficie déjà sous sa compétence.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui une pétition qui a été jugée correcte quant à la forme par le greffier des pétitions conformément à l'article 36 du Règlement.

La pétition est signée par bon nombre des habitants d'une localité de ma circonscription. Elle porte environ 200 noms de résidents d'Edam en Saskatchewan, qui font remarquer que la Société canadienne des postes se propose de fermer le bureau de poste d'Edam en même temps que d'autres bureaux de poste au Canada. Il font également remarquer que les bureaux de poste ruraux, comme celui d'Edam en Saskatchewan, desservent bien la population et devraient être maintenus. Par conséquent, les pétitionnaires—et je suis d'accord avec eux—demandent au Parlement d'appuyer le maintien de tous les services postaux offerts par les bureaux de poste ruraux comme celui de la localité d'Edam en Saskatchewan, et ils demandent au Parlement de rejeter toute

proposition qui aurait pour conséquence de fermer le bureau de poste actuel.

• (1810)

LA RÉPUBLIQUE DE LITUANIE

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui de présenter une pétition qui rappelle au Parlement que le Canada n'a jamais reconnu l'annexion par la force de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie par l'Union soviétique. Elle fait suite à la requête du gouvernement lituanien qui cherche à gagner l'appui immédiat de tous les pays démocratiques pour protéger son autonomie. Les centaines de pétitionnaires, qui vivent de Fort McMurray à Toronto, demandent au gouvernement canadien de reconnaître immédiatement le gouvernement légitime de la République de Lituanie, qui été élu démocratiquement, d'établir des relations démocratiques avec celui-ci et de prendre plusieurs autres mesures pour montrer son soutien au gouvernement démocratiquement élu de la Lituanie et au droit de la Lituanie à l'autodétermination.

L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition signée par un certain nombre d'habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces habitants sont inquiets de voir que le gouvernement fédéral a décidé de procéder à la construction d'un pont reliant l'Île-du-Prince-Édouard à la terre ferme, alors que les insulaires n'ont pas été consultés à cet égard. Les signataires demandent humblement au Parlement d'appuyer la demande du NPD d'arrêter tous les travaux à cet égard jusqu'à ce que la population puisse se prononcer par voie de scrutin, dans le cadre d'un référendum, afin qu'on puisse déterminer si un pont devrait être construit dans le détroit de Northumberland. Ces gens affirment que le Canada devrait laisser l'Île-du-Prince-Édouard en décider.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par un certain nombre de mes électeurs qui expriment humblement leur point de vue selon lequel les outils qui permettraient de réaliser un Canada meilleur ont été abandonnés, que ce gouvernement a réduit le financement de la Société Radio-Canada de 140 millions de dollars sur les quatre prochaines années, engendrant ainsi la perte de 1 200 emplois et entraînant la fermeture de 10 stations régionales à Calgary, Corner Brook, Goose Bay, Sydney, Toronto, Saskatoon, Windsor et ailleurs. Ils demandent au Parlement de réexaminer les priorités du gouvernement et d'envisager de restaurer le financement de la Société Radio-Canada afin qu'elle puisse respecter son mandat et jouer son rôle d'unification du Canada.

M. MacWilliam: Sur un rappel au Règlement, monsieur le Président, le député de St-Albert et moi avons